

POULAIN-CORBION

Une nouvelle contribution au débat

Je viens de prendre connaissance - fortuitement, comme toujours - d'un texte de Monsieur Bodinier, professeur d'Histoire à l'université de Rouen, daté du 12 juin 2012 - publié, après modifications ¹ et ajout de note, sur le site ARPC - concernant mon ouvrage intitulé « Qui a tué Poulain-Corbion ? ». Il confirme la complexité du problème de la vente des biens nationaux après la Révolution. Sur ce terrain de la recherche historique et des archives, les nombreuses interrogations de l'historien sont aussi les miennes, et ses éléments de réponse précisent quelques points du débat. Nos préoccupations sont de même nature : chercher à établir les faits. Sur ce terrain, toute confrontation ne peut être qu'enrichissante, même si Monsieur Bodinier n'a manifestement pas consulté les archives départementales 22, où se trouve l'essentiel du dossier Poulain-Corbion.

Cela me change un peu des accusations et injures grossières dont j'ai été jusqu'ici l'objet, avant même la sortie de mon ouvrage en librairie... même si on sent que les réponses de ce professeur, légitimement fier de son titre universitaire, sont largement induites par les questions posées par celui qui est venu solliciter son avis.

Mon intention, en effet, n'a jamais été de faire un procès en moralité à Poulain Corbion. Il était acteur, comme bon nombre à l'époque et à des degrés divers, et comme le souligne Monsieur Bodinier, de ce tournant de la Révolution qui a permis à la grande bourgeoisie de s'accaparer des biens du Clergé et de la Noblesse. Si j'ai évoqué cette question de la vente des biens nationaux ce n'est donc nullement pour mettre en doute a priori la moralité de Poulain-Corbion. Je n'aurais pas, dans cette hypothèse uniquement négative, proposé dans mon ouvrage (page 173) l'édification d'un buste place des droits de l'homme au député de la Constituante qui les a votés. Si ce projet d'hommage digne et sincère aboutissait, je serais le premier à applaudir.

Mon propos essentiel était ailleurs : j'avais acquis la certitude, après plusieurs mois de recherche aux archives départementales, que Poulain-Corbion avait été reconnu par les Chouans comme ancien juge du tribunal de commerce, puis, à un moment très précis de la nuit, pris en otage et exécuté par eux. La thèse du fuyard, tué par inadvertance dans la pénombre, mise en avant par nombre d'historiens - la plupart pro Chouans - depuis deux siècles, ne tenait donc pas.

Les faits ainsi rétablis, grâce à un minutage rigoureux de la nuit et à un examen de la totalité des témoignages, je cherchais ensuite, par une enquête de personnalité, à savoir s'il y avait eu préméditation. Quelles étaient les intentions réelles des Chouans lors de l'attaque du 4 au 5 brumaire an VIII ? Est-ce que leurs chefs - je pense les avoir tous bien identifiés - avaient eu l'occasion d'avoir affaire au commissaire du Directoire auparavant ? Si oui, à quelle occasion ?

Voilà pourquoi j'ai tenté de reconstituer les faits et gestes, actes et achats, de Poulain-Corbion les années précédentes, en soulignant d'ailleurs (page 158, note 226) que je suis loin d'avoir fait le tour des dossiers d'archives, tant ils sont nombreux. Ma recherche, motivée par ce seul souci, va d'ailleurs maintenant continuer, en intégrant la contribution générale de Monsieur Bodinier. Cette méthode de travail, apprise à l'université, est aussi le fruit d'une longue spécialisation en recherche herméneutique

¹ Par exemple, le « C'est scandaleux ... », de la page 3, devient « Ce serait scandaleux... »

(J'explique longuement ma formation et ma méthode de travail dans ma préface de « Les bagnards du canal de Nantes à Brest ».)

Mais je n'entends en rien faire une fixation, comme le font mes détracteurs, sur ce problème complexe des biens nationaux. Pour moi il ne s'agit là que d'une grossière diversion. Le vrai déclencheur de cette polémique, qui me vaut invectives et procès d'intention, est tout autre : il concerne la statue sculptée par Pierre Ogé en 1889, que certains voudraient reconstruire à l'identique face à la mairie.

Biens nationaux ou pas, cette statue s'appuie sur un cahier de charge totalement erroné :

1-Poulain-Corbion repousse les chouans d'une main... alors que, au courant de cette attaque, il a fait publier la veille par crieur public une « bannière » demandant aux habitants, gardes et militaires - hébergés chez l'habitant - de ne surtout pas sortir de leurs maisons (cf. page 113). Drôle de manière d'organiser la défense républicaine d'une ville contre ses envahisseurs !

2-De l'autre main, il tient les clefs de la poudrière, devenues symboliquement les clefs de la ville... or cette clef - il n'y en avait qu'une - était de ressort militaire, non du sien. Elle avait été confiée par le général Casabianca au capitaine Denbrine, véritable héros républicain de cette nuit tragique, qui l'avait cachée dans un trou au pied de son lit de camp à la caserne des Ursulines et qui a baladé les Chouans toute la nuit sans leur révéler sa cache (pages 63 et 172).

Quand les faits sont faux, la symbolique devient mensongère. Pierre Ogé n'y est pour rien. Il n'a fait qu'exécuter le cahier de charge de ses commanditaires, qui avaient besoin d'un héros pour conforter la naissance fragile de la 3^{ème} République.

Les éléments de ce cahier de charge n'ont pas, pour autant, été inventés à la fin du 19^{ème}. Ils ont leur origine trois jours seulement après le drame, quand les 6 notables, en charge de la ville et du département, se réunissent, en date du 8 brumaire an VIII, pour tenter de faire taire les rumeurs dont ils font les frais : la population les accuse d'avoir laissé la ville ouverte aux Chouans, au lieu d'en organiser la défense. Ils décident alors, par une longue déclaration - que je cite en presque totalité, pages 114 à 118 - de brandir la mort de Poulain-Corbion, victime fortuite, mais incontestée, de la nuit, comme preuve de leur propre courage.

Domage que Monsieur Bodinier ne se soit pas frotté à cette problématique précise, centre de ma contribution à cette recherche historique sur celui qu'il appelle, en terminant, « Corbin » (vu de Rouen le personnage n'a pas l'importance qu'on lui donne à Saint-Brieuc.) Il me prête aussi l'hypothèse que les Chouans seraient venus pour le descendre, alors que je prouve exactement le contraire.

J'estime, comme historien - certes non universitaire - et comme citoyen, qu'il y a aujourd'hui d'autres urgences et aussi d'autres manières symboliques, plus justes, plus contemporaines et moins coûteuses, de rendre hommage à l'un des délégués de Saint-Brieuc aux États Généraux, ainsi que d'exprimer notre attachement à la République et à l'histoire de la ville, que de reconstruire cette statue, dispendieuse et manifestement erronée.

Après le temps des vindictes et des injures, deux siècles après une guerre civile qui a déchiré notre pays, nous pouvons peut-être travailler ensemble à y œuvrer.

Jean Kergrist, le 7 juillet 2012